

L'EDUCATION NON FORMELLE AU BURKINA FASO (thème abordé lors de la rencontre du 13 mai 2009)

Préambule

Le mercredi 13 mai 2009 s'est tenue la plate forme Burkina Faso au Conseil Régional de Basse-Normandie de 10h à 12h30 sur le thème de l'éducation non formelle. 18 personnes étaient présentes.

Avec un taux de scolarisation d'environ 66% en primaire et de seulement 25% dans le secondaire, la scolarisation et l'alphabétisation reste un problème majeur au Burkina Faso confronté, entre autre, à une grande disparité entre filles et garçons et à une déperdition massive entre le primaire et le secondaire. Ainsi, pour palier les contraintes et les limites de l'école, les structures d'éducation non formelle complémentaires sont nécessaires et de plus en plus nombreuses (petite enfance, alphabétisation, formation professionnelle...).

Pour évoquer cette problématique riche et complexe, nous avons eu le plaisir d'accueillir Jean-Claude Delforge, responsable du groupe pays Burkina Faso au sein du GREF (groupement des Retraités Educateurs sans Frontières).

Après une présentation générale et rapide du Burkina Faso et notamment du processus de décentralisation en cours qui a transféré, entre autres, la compétence de l'éducation et de l'alphabétisation aux communes, Jean-Claude Delforge a présenté de manière détaillée la politique de l'éducation non formelle (définition et principes, organisation, textes de référence, structures...).

Ensuite Malou Coupeau et Arlette Babin de l'association Amitié Banounou Lyautey ont présenté leur dernière mission d'appui à l'alphabétisation basée sur une approche innovante et originale de développement local et de formation individuelle.

REPERES SUR LE BURKINA FASO

- ♦ 274 200 kms² (enclavé entre La Côte d'Ivoire, le Ghana, le Togo, le Bénin, le Niger et le Mali)
- ♦ 16 millions d'habitants (52% de femmes)
- ♦ 46% entre 0 et 14 ans; 3% de plus de 65 ans
- ♦ 53,8 ans d'espérance de vie
- ♦ 60 ethnies (48% de mossi)
- ♦ 3 langues principales (moré : plateau central; bambara : sud-ouest; fulfulde : nord)
- ♦ 2 religions principales (chrétienne et musulmane), culte traditionnel animiste présent.
- ♦ Flux migratoire important vers la Côte d'Ivoire (3 millions environ)
- ♦ Moins de 1 dollar US par jour



République proclamée le 11 décembre 1958

Indépendance le 5 août 1960

La Haute Volta devient Burkina Faso en 1984 suite à la révolution de 1983

membre de l'UEMOA

1 parti ultra majoritaire CDP (Congrès pour la Démocratie et le Progrès) dans toutes les instances du pouvoir, l'administration d'Etat et la chefferie.

Plus de 100 partis politiques dont les ¾ se réclament de l'opposition

Grande vitalité des organisations de la société civile, contre pouvoir.

LA DECENTRALISATION AU BURKINA FASO

Le processus de démocratisation est marqué par l'amorce de la décentralisation consacrée par la Constitution du 2 juin 1991 (IVème République).

12 février 1995 : Création de **33 communes** de plein exercice

En 2000, lors des secondes élections municipales, **16 nouvelles communes** urbaines de plein exercice.

23 avril 2006: dernières élections municipales; **création de 302 nouvelles communes** rurales et de **13 Régions**. La communalisation du territoire est intégrale.

La loi reconnaît aux collectivités territoriales 11 domaines de compétences :

- 1) le foncier ;
- 2) l'aménagement du territoire, la gestion du domaine foncier et l'urbanisme
- 3) l'environnement et la gestion des ressources naturelles ;
- 4) le développement économique et la planification ;
- 5) la santé et l'hygiène ;
- 6) l'éducation, formation professionnelle et l'alphabétisation ;
- 7) la culture, les sports et les loisirs ;
- 8) la protection civile, l'assistance et les secours ;
- 9) les pompes funèbres et les cimetières ;
- 10) l'eau et l'électricité ;
- 11) les marchés, abattoirs et foires.

18 février 2009 : 5 décrets d'application de transfert de compétences (santé; pré-scolaire, primaire et alphabétisation; eau potable et assainissement; culture, jeunesse, sport et loisirs)

En 2000, le Ministère de l'Administration territoriale devient le Ministère de l'Administration territoriale et de la Décentralisation (MATD)

En 2006, un nouveau ministère en charge des collectivités territoriales a été créé auprès du MATD.

13 régions du Burkina Faso

Boucle du Mouhoun (Dédougou)
Cascades (Banfora)
Centre (Ouagadougou)
Centre-est (Tenkodogo)
Centre-nord (Kaya)
Centre-ouest (Koudougou)
Centre-sud (Manga)
Est (Fada N'Gourma)
Hauts bassins (Bobo Dioulasso)
Nord (Ouahigouya)
Plateau central (Ziniaré)
Sahel (Bassins)
Sud-ouest (Gaoua)



Les outils de planification sont en cours d'élaboration :

- PDC (Plan de Développement Communal),
- plans sectoriels nationaux et locaux : PDC-AEPA (Plan de Développement Communal d'Adduction d'Eau Potable et d'Assainissement); PDDEB (Plan de Développement Decennal de l'Education de Base)...

LA COOPERATION DECENTRALISEE (ACTUALITES)

▲ Changement du statut des comités locaux de jumelage par décret en 2009 qui deviennent des **comités communaux de jumelage** (bureau nommé par le maire, programmes de coopération décentralisée et budget approuvés par le CC, actions conformes au PDC et actions de renforcement de la société civile).

▲ Organisation et renforcement de la DCOD (Direction de la Coopération Décentralisée) : Projet de création d'une base de données et d'élaboration d'une politique nationale de la CD.

▲ La MCD (Maison de la Coopération Décentralisée) est rattachée à l'AMBF (Association des Maires du Burkina Faso) comme bras technique pour la coopération décentralisée.

▲ L'AMBF souhaite que les axes de coopération favorisent les programmes concertés et portent sur :

- l'appui institutionnel,
- le développement économique,
- l'eau et l'assainissement,
- le secteur culturel

Différence de définition

France : Relations conventionnelles entre CT françaises et autorités locales étrangères

Burkina Faso : ensemble des relations non gouvernementales (comprend aussi les associations)

Assises de la coopération décentralisée (6-7 décembre 2007 à Ouagadougou)

- Importance de l'appui institutionnel aux collectivités territoriales
- Besoin d'alphabétisation des conseillers municipaux et des comités villageois de développement ainsi que des comités de gestion des associations
- Formation des élus et techniciens des CT
- Organisation d'échanges de pratiques et d'expériences entre services
- Appui aux CT pour qu'elles puissent assurer la cohérence ainsi que la coordination des acteurs et des interventions
- nécessité d'un processus d'évaluation des actions entreprises

D'autres ateliers ont évoqué les difficultés à :

- mobiliser les ressources locales
- organiser le recouvrement et l'adressage
- favoriser l'émergence d'entreprises locales créatrices d'emplois
- fixer les jeunes dans la ruralité
- prendre en compte l'éducation non formelle et le secteur tertiaire dont le tourisme dans la formation des jeunes
- développer les AGR pour lutter contre la pauvreté
- intégrer la femme dans toutes les instances de décisions de la collectivité
- créer un cadre de concertation entre tous les acteurs du développement de la collectivité



Le Burkina Faso est le pays où il y a le plus de Coopération Décentralisée : 180 relations de partenariat dont 120 qui ont signé des accords (conventions...)

L'argent de la coopération décentralisée représente 5 millions d'€ / an soit 10% de l'APD de l'Etat français vers le Burkina Faso

L'EDUCATION NON FORMELLE

La politique éducative du Burkina Faso est définie dans la loi n°13/2007/AN du 30 juillet 2007 qui s'inscrit dans la perspective de l'Education pour Tous et vise une éducation de qualité accessible à l'ensemble de la population. L'ancrage institutionnel du système éducatif burkinabé est porté par 3 ministères :

- Le Ministère de l'Enseignement de base et de l'Alphabétisation (MEBA)
- Le Ministère de l'Action Sociale et de la Solidarité Internationale (MASSN)
- Le Ministère des Enseignements Secondaires, Supérieur et de la Recherche Scientifique (MESSRS)

LES TEXTES DE REFERENCE

- ★ Le Cadre Stratégique de Lutte Contre la Pauvreté (CSLP)
Adopté en 2004, c'est le principal cadre de référence de tous les acteurs du développement et d'alignement de l'APD
- ★ La loi du 30 juillet 2007 sur la petite enfance
La loi n°13-2007/AN du 30 juillet 2007 reconnaît l'importance de l'éducation de la petite enfance, premier maillon de l'éducation de base
- ★ La Politique Nationale d'Action Sociale du Burkina Faso (juillet 2007)
- ★ La Charte africaine des Droits et du bien-être de l'enfant et la Convention Internationale des Droits de l'Enfant (CIDE)-
- ★ Le Programme National d'Action Educative en Milieu Ouvert (AEMO) (décret du 12 décembre 2007) dont le but est de renforcer les capacités d'intervention des structures publiques et privées d'appui aux groupes d'enfants particulièrement vulnérables

LES STRUCTURES D'EDUCATION NON FORMELLE

- ➔ Centres pour la petite enfance
- ➔ Centres permanents d'alphabétisation et de formation (CPAF)
- ➔ Centres d'éducation de base non formelle (CEBNF)
- ➔ Centres de promotion rurale (CPR)
- ➔ Centres de formation de jeunes agriculteurs
- ➔ Centres d'alphabétisation en milieu rural
- ➔ Autres structures de formation et d'encadrement non scolaires (Formation des éducateurs de rues, des personnels d'orphelinats)
- ➔ Centre de formation professionnelle non formel



Définition de l'éducation non formelle

Faire acquérir à l'individu un niveau de connaissance d'aptitudes et d'attitudes lui permettant de comprendre son environnement, d'interagir avec lui, de poursuivre son éducation et sa formation au sein de la société et de participer plus efficacement au développement économique, social et culturel. L'éducation non formelle s'adresse à toute personne désireuse de recevoir une formation spécifique dans une structure d'éducation non scolaire.

Les pages thématiques

VISION DE L'ALPHABETISATION AU BURKINA FASO

L'alphabétisation au Burkina Faso opère dans une vision de développement intégral de l'homme évoluant dans un environnement organisé dont il est le maître d'ouvrage et qu'il façonne pour assurer aux générations futures les moyens d'existence et d'expression de leur identité.

Elle se fonde sur les quatre entités de l'équilibre humain :
l'être, l'avoir, le savoir et le pouvoir :

- **l'être** pour construire l'Homme intérieur et les conditions de sa mise en confiance ;
- **l'avoir** pour affirmer ses droits et devoirs et participer au processus d'identification de sociétés d'espérance ;
- **le savoir** pour planifier, organiser, gérer et capitaliser les acquis sociaux, économiques, culturels et politiques ;
- **le pouvoir** pour prendre des décisions et réaliser des projets de vie et de sociétés.

PRINCIPES DE FONDEMENT DE LA LUTTE CONTRE L'ANALPHABETISME ET INCIDENCES SUR LES CONTENUS DES PROGRAMMES

Réduction de la pauvreté

- le niveau de développement est lié aux compétences intellectuelles,
- corriger les disparités entre genre, âges, zones, langues

Respect des grandes orientations du système éducatif burkinabè

- développer des attitudes pour faire face aux problèmes de la vie
- formation adaptée aux exigences de l'évolution économique
- cultiver les valeurs sociales, physiques, morales, nationales

Respect des choix stratégiques du PDDEB (Plan décennal de développement de l'enseignement de base)

(scolarisation 75% ; alpha 45% en 2010)

- améliorer la pertinence et la qualité de l'éducation de base
- promouvoir l'alpha et des formules alternatives
- diversifier les actions de post alphabétisation en langues nationales et en français pour mieux assurer la formation des alphabétisés
- produire des documents de post-alpha

Autonomisation des communautés

- les communes urbaines ou rurales et les collectivités villageoises, ainsi que les ONG et associations sont interpellées à s'investir dans la construction des communautés éducatives.

Formation à dominante technique et professionnelle

- donner une réponse à la problématique de l'accès des populations à des programmes d'alphabétisation axés sur la productivité et l'accroissement des compétences de gestion.

Stratégie du faire faire (responsabilisation de la société civile dans la mise en œuvre des programmes de formation sur le terrain)

Les pages thématiques

ORGANISATION DU SYSTEME DE L'EDUCATION NON FORMELLE

L'éducation non formelle (politique d'orientation, structures, programmes) dépend de deux ministères et a des directions aux différents échelons déconcentrés ou décentralisés :

MASSN (Ministère de l'Action Sociale et de la Solidarité Nationale)

MEBA (Ministère de l'Enseignement de Base et de l'Alphabétisation)

Ministre délégué chargé de l'alpha et éducation non formelle

Au niveau central

- DG/AENF (Direction générale de l'alphabétisation et de l'enseignement non formel) avec une direction de l'alphabétisation et de la formation pour le développement et une direction d'éducation non formelle

- DG/CRIEF (Direction générale du centre de recherche, des innovations éducatives et de la formation)

avec deux directions : DRDP (direction recherche et de développement pédagogique) et DRINA (direction de la recherche et de l'innovation en éducation non formelle)

Au niveau régional

13 Directions Régionales de l'Enseignement de Base et de l'Alphabétisation . (DREBA)

Au niveau provincial

45 Directions Provinciales de l'Enseignement Base et de l'Alphabétisation (DPEBA)

Au niveau départemental

CEB (circonscription d'éducation de base)

LES PRINCIPAUX CENTRES D'EDUCATION NON FORMELLE

Les structures d'éducation de la prime enfance

Les structures d'éducation de la prime enfance sont des structures non formelles qui fonctionnent toute l'année. Elles sont équipées pour accueillir dans la journée des enfants âgés de trois mois à trois ans.

Le GREF s'est engagé, en partenariat avec une association de paysans burkinabè (le Paysannat) et la mairie de Yako, dans la création de 5 centres d'éveil éducatifs autogérés pour les 3-6 ans à Yako. (Province du Passoré)

-Les structures d'éducation préscolaire

-Les structures d'éducation préscolaire regroupent les CEEP (centre d'Eveil et d'Education Préscolaire) et les Bisongo et toutes les autres structures similaires.

Les structures de garde d'enfants

Les structures de garde d'enfants sont des structures non formelles d'encadrement de la petite enfance ayant pour mission d'assurer ponctuellement, dans la journée, la garde et la protection des enfants âgés de 0 à 6 ans pour décharger les parents afin qu'ils s'adonnent à des activités génératrices de revenus.

Il est important de prendre contact et d'informer les services concernés avant toute intervention dans le domaine de l'éducation non formelle. Les services déconcentrés sont sources de renseignement et de conseils.

Les pages thématiques

Petite enfance / Education pré-scolaire

L'éducation de la petite enfance est organisée conformément aux dispositions du décret n° 2007-789/PRES/PM/MASSN du 28 novembre 2007 portant organisation de l'éducation de la petite enfance.

Le Ministère de l'Action sociale et de la Solidarité nationale (MASSN) a élaboré un programme quinquennal 2008-2012 d'encadrement de la petite enfance dont l'objectif général est d'améliorer le taux de couverture et la qualité de l'encadrement de la petite enfance. Sa mise en œuvre contribuera à la réalisation du premier objectif du forum de Dakar tenu en 2000. De façon spécifique, il s'agit :

- d'accroître l'offre d'encadrement des jeunes enfants ;
- d'accroître le taux de préscolarisation en le faisant passer de 1,45% en 2005 à 7,44% en 2012 dans l'espoir d'atteindre 10% en 2015 ;
- de renforcer les capacités institutionnelles et techniques des structures d'encadrement et de gestion de la petite enfance ;
- de renforcer la participation communautaire à l'encadrement des structures

Il coexiste deux systèmes :

- le système formel à travers les centres d'éveil et d'éducation préscolaire (**CEEP**) publics (ex-garderies populaires) et privés (ex-jardins d'enfants ou écoles maternelles) ;
- le système non formel** à travers les Bisongo, les 3 E (encadrement éducation enfance) et les centres « learning through play » (**LTP**) ou « apprendre en jouant ».

Le Burkina Faso a adopté le 20 décembre 2007 une Stratégie Nationale de Développement Intégré de la Petite Enfance (SNDIPE) couvrant l'éducation, la santé, la nutrition, l'eau / l'hygiène / l'assainissement et la protection qui est un cadre de référence et d'orientation pour tous les acteurs intervenant en faveur du jeune enfant.

Centres Permanents d'Alphabétisation et de Formation (CPAF)

Ils sont gérés par les communautés de base, les associations.

Les objectifs sont de promouvoir les différentes formes d'alphabétisation, de favoriser les échanges autour des problèmes de développement de la localité.

3 niveaux : **A1** 300heures (LEC)

FCB 197 h consolide les acquis (comprendre les problèmes de son milieu, devoirs et droits, développement socio économique)

FTS conditions de transfert des compétences en vue d'améliorer l'environnement socio-économique (de 3 à 21 jours)

A3F (Apprentissage Français Fondamental et Fonctionnel)



Centres de développement et d'alphabétisation fonctionnelle (CDAF)

L'alphabétisation est envisagée en langue locale avec, pour objectif, le développement de la communauté. L'alpha prend en compte les problèmes de la communauté qui devient acteur de son développement.

Les pages thématiques

Centres d'Education de Base Non Formel (CEBNF)

Pour les filles et les garçons de 9 à 15 ans non scolarisés ou déscolarisés précocement.

4 ans de formation théorique et d'initiation à un métier, la formation est prédominée par des activités pratiques découlant des domaines de l'agriculture, de l'élevage avec l'appui des agents techniques concernés.

Alphabétisation en langues nationales puis en français,

Acquisitions de connaissances et de compétences pour la vie

Formations pratiques pré professionnelles, en rapport avec les besoins spécifiques. Des maîtres-artisans sont choisis pour assurer une formation pré-professionnelle.

Le personnel permanent (animateurs - trices) était essentiellement recrutés dans le milieu, jusqu'en 2004-2005 où le MEBA a décidé de l'affectation des enseignants titulaires dans les CEBNF.

Ecoles communautaires (Keoogo)

Elles sont très nombreuses dans le pays et s'appuient sur la gestion communautaire. La philosophie des écoles communautaires est l'intégration de l'école au milieu avec transfert de compétences techniques et technologiques nécessaires pour un développement local durable et autogéré.

Liste des acronymes

AENF :	Alphabétisation et Education Non Formelle
AI :	Alphabétisation Initiale
A3F :	Apprentissage du Français Fondamental et Fonctionnel
CEB :	Circonscription d'Education de Base
CPAF :	Centre Permanent d'Alphabétisation et de Formation
DG/AENF :	Direction Générale de l'Alphabétisation et de l'Education Non Formelle
DPEBA :	Direction Provinciale de l'Enseignement de Base et l'Alphabétisation
DREBA :	Direction Régionale de l'Enseignement de Base et de l'Alphabétisation
DRINA :	Direction de la Recherche des Innovations en Education Non Formelle et en Alphabétisation
FCB :	Formation Complémentaire de Base
FONAENF :	Fond pour l'Alphabétisation et l'Education Non Formelle
FTS :	Formation Technique Spécifique
MEBA :	Ministère de l'Enseignement de Base et de l'Alphabétisation
MASSN :	Ministère de l'Action Sociale et de la Solidarité Nationale
PEDDEB :	Plan Décennal de Développement de l'Education de Base

Les acteurs de l'éducation non formelle :

Collectivités, Partenaires Techniques et Financiers (PTF), privé, Fonds pour l'alphabétisation et l'éducation non formelle (FONAEF), bénéficiaires...

Les pages thématiques

L'approche REFLECT et la méthode MARP sont des outils et techniques utilisés dans les processus d'alphabétisation dont le but est le développement local et le changement social. L'alphabétisation est un support et un moyen pour développer les compétences et donc lutter contre la pauvreté et permettre le développement local et le changement social. D'autre part, l'alphabétisation fonctionne d'autant mieux qu'elle s'appuie sur un projet collectif, économique ou social et partagé.

METHODE REFLECT

Reflect est une approche à l'apprentissage et au changement social. Le but de l'approche est de créer un espace où les gens se sentent à l'aise pour se réunir et discuter des questions importantes dans leur vie. C'est d'améliorer la participation significative des populations dans les décisions affectant leur vie, à travers le renforcement de leur habileté à communiquer.

Reflect vise à renforcer les capacités de communication des populations par n'importe quels moyens de communication qui leur sont les plus convenables et appropriés. Une partie du processus peut porter sur l'apprentissage des nouvelles techniques de communication, mais le but est de les utiliser dans un sens significatif. L'apprentissage se fait par l'usage pratique.

Le modèle occidental de la scolarisation place la littérature sur un piédestal. Apprendre à lire et à écrire est considéré comme l'essence de l'éducation. Le processus Reflect cherche à rétablir l'équilibre et veille sur la façon dont le renforcement des autres manières et moyens de communication peut contribuer au processus du changement politico – social. Cependant, le pouvoir de "l'alphabétisation " ne peut pas être nié. Permettre aux populations de démystifier le mot écrit, d'y accéder et de l'utiliser pour leurs objectifs peut être un ingrédient clé dans la lutte pour la justice socio-économique. La pratique de l'alphabétisation est étroitement liée à la pratique du pouvoir. L'alphabétisation ne peut pas être traitée comme une compétence technique à enseigner dans une classe détachée du monde. Le véritable apprentissage aura lieu à travers l'engagement pratique des gens et qui porte sur des éléments significatifs (la vie quotidienne, les préoccupations de la communauté), en l'utilisant comme une partie intégrante d'un processus d'analyse et d'action. Une fois que les populations développent des compétences de base dans l'alphabétisation, ils trouveront d'autres utilisations pour eux mêmes.

Historique de la méthode

Reflect a été développé à travers des programmes pilotes en Ouganda, au Bangladesh et à El Salvador entre 1993 et 1995. Au début, l'approche a fusionné la philosophie politique de l'éducateur brésilien Paulo Freire avec les méthodologies pratiques de la Méthode Adaptée de Recherche Participative (MARP). D'autres influences importantes ont été l'approche idéologique en alphabétisation et l'analyse du genre. L'enquête mondiale de Reflect, menée en l'an 2000, a montré son utilisation par plus de 350 organisations basées dans 60 pays. Elle est utilisée par des ONG locales, nationales et internationales, des mouvements sociaux, des organisations populaires, des administrations régionales et locales. Elle est utilisée sur une petite échelle (dans les communautés isolées) et sur une grande échelle (avec des milliers de communautés). Les objectifs et les thèmes sont extrêmement variés allant du travail sur la paix et la réconciliation au Burundi à la planification au niveau villageois en Inde et à la responsabilisation de l'administration locale à El Salvador ; du travail sur les droits à la terre en Afrique du Sud au renforcement de gestion scolaire au Mali; de la mobilisation autour des ressources forestières au Népal à l'organisation des travailleurs des plantations de thé au Bangladesh ; de l'éducation bilingue et inter culturelle au Pérou au travail autour de l'identité culturelle dans le Pays Basque.

Source : www.reflect-action.org

L'alphabétisation est plus que la capacité d'écrire des mots. C'est la capacité de lire la nature comme un texte vivant et de comprendre les raisons des événements et des problèmes. Ceci est en contradiction avec l'alphabétisation textuelle, qui a été introduite par les colonisateurs, et à laquelle il a été accordé une grande importance. Lorsque nous travaillons sur l'alphabétisation, nous devons réfléchir sur nos attitudes envers, et notre compréhension de l'alphabétisation. Sommes nous les nouveaux experts venant du dehors, les nouveaux colonisateurs, qui, en dépit de nos intentions, pourraient causer plus de dommage que de bien ? Sommes-nous totalement conscients de la richesse de la connaissance et des capacités existant déjà au sein de la population ?

Les pages thématiques

METHODE MARP

La MARP est une méthode d'approche participative des problèmes de développement d'une communauté villageoise. Les praticiens ont défini la MARP comme étant un processus intensif, itératif et rapide d'apprentissage orienté vers la connaissance des situations rurales. Une description fonctionnelle de la MARP consiste à dire qu'il s'agit d'une **famille d'approches et de méthodes permettant aux populations locales de partager, promouvoir et analyser leurs connaissances de la vie et des conditions y afférents, de planifier et d'agir**. Utilisée à bon escient, la MARP peut permettre aux populations locales, qu'elles soient en milieu urbain ou rural, de pouvoir planifier, mettre en oeuvre, contrôler et évaluer leurs propres programmes.

Les principes de la MARP s'articulent autour de certains concepts :

- multidisciplinarité : intégration des différentes disciplines dans une perspective complémentaire.
- visualisation : l'instrumentalisation des images, l'appui sur des référents visibles, connus par les populations, pour faciliter la communication entre chercheurs/praticiens et groupes/clients.
- valorisation du savoir traditionnel : les considérations du savoir traditionnel permettent aux chercheurs/praticiens du développement d'être à l'écoute des discours et des pratiques des populations.
- triangulation : méthodologie qui combine des approches multiples et examine l'information sous des angles ou options différents (en général trois, d'où le terme de « triangulation »).
- processus itératif : Le processus et les objectifs envisagés dans les quartiers et les villages ne doivent pas être immuablement fixés au préalable, mais tout au contraire modifiés au fur et à mesure que l'équipe prend conscience de ce qui est pertinent et de ce qui ne l'est pas.
- flexibilité et capacité d'innovation : il n'y a pas de méthodologie simple, normalisée. Les techniques sont élaborées pour des situations ponctuelles selon les capacités et les connaissances disponibles.
- ignorance optimale : se focaliser sur l'essentiel.



Objectifs et principes de la MARP

• Objectifs pratiques :

- identification des problèmes, des besoins, des ressources et des potentialités pour des actions communautaires ;
- planification d'activités futures ;
- suivi et évaluation d'activités en cours.

• Objectifs stratégiques :

- inversion des rôles : les membres de la communauté locale deviennent les sujets de développement et les techniciens des facilitateurs du processus
- les techniciens changent leurs attitudes et comportements par l'interaction avec les populations cibles.

Principes :

- Analyse de la situation
- Conception et exécution du projet

Le GREF et l'association Banounou Lyautey utilise la méthode MARP pour l'alphabétisation dans 4 communes au Burkina Faso (Ouagouhria, Dissin, Gnagna, et Kadiogo). Deux missions par an de 2 mois chacune sont organisées. Les « apprenants », hommes et femmes, sont choisis par la communauté villageoise et le groupe constitué choisi son projet de développement communautaire qui servira de support pour les apprentissages. L'alphabétisation est le support au développement.